

***Déclaration de Monsieur Mustapha MECHAHOURI,
Ministre du Commerce Extérieur du Royaume du Maroc
- CNUCED XI, Sao Paulo, le 14 juin 2004***

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier le gouvernement et le peuple Brésiliens pour leur hospitalité. Mes remerciements s'adressent également à Monsieur Rubens RICUPERO et à l'ensemble du Secrétariat de la CNUCED pour tous les efforts qu'ils ont déployés depuis le lancement du processus préparatoire de cette Conférence.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs,

Le Sommet du Millénaire ainsi que les autres grandes Conférences des Nations Unies de ces quatre dernières années, ont mis en exergue les questions clés auxquelles sont confrontés les peuples de la planète et particulièrement ceux du sud dans les efforts qu'ils ne cessent de déployer pour relever les défis de la mondialisation et s'intégrer dans l'économie internationale.

Les prescriptions et recommandations de la Déclaration du Millénaire ainsi que du "Consensus de Monterrey" ou encore de la "Déclaration de Johannesburg", sans oublier la Déclaration de Doha adoptée par la Conférence Ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) forment un cadre cohérent, une sorte de feuille de route à la disposition de la communauté internationale pour la réalisation d'un développement durable, fondé sur un partage équitable des fruits de la globalisation dans un monde réconcilié avec lui-même.

De ce fait, la concrétisation des ces recommandations et objectifs internationaux de développement doit constituer la priorité absolue et se traduire par une mobilisation de tous, aussi bien les gouvernements que le système des Nations Unies, les Institutions de Bretton Woods et l'OMC pour une mise en œuvre intégrale et cohérente.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs,

En plus des efforts au niveau national liés notamment à la mise en place d'une stratégie de développement adaptée et cohérente, les pays en développement ont besoin d'une action internationale visant à accroître la cohérence et la cohésion des systèmes commercial, financier et monétaire internationaux ainsi que la gouvernance économique et monétaire.

Sur le plan international, nous ne cesserons pas de réitérer notre appel visant l'accroissement de l'Aide Publique au Développement à un niveau permettant aux pays du Sud d'assurer le financement adéquat de leur politique de développement.

Il convient de souligner à cet égard que les engagements entrepris au cours de la Conférence Internationale sur le Financement du Développement ne sont toujours pas honorés par tous les pays développés. En effet, ces derniers ne consacrent pas tous 0,7 % de leur produit national brut à l'Aide Publique au Développement en faveur des pays en développement et n'affectent pas tous une part de 0,15 % à 0,20 % aux pays les moins avancés.

En outre, il est devenu urgent de trouver une solution durable au problème de l'endettement des pays en développement et des PMA et d'aider ces pays à mettre en place des politiques nationales à même de promouvoir toutes les formes d'investissement étrangers, de transfert de technologie ainsi que leurs capacités d'exportation.

Dans ce cadre, nous estimons que les pays en développement doivent pouvoir disposer d'une marge d'action pour la mise en place de politiques économiques répondant aux impératifs spécifiques de développement de leurs pays et ce, tout en respectant les règles et engagements qu'ils ont contractés au niveau international.

Ce concept n'est pas tout à fait nouveau et connaît déjà des applications dans le cadre du système commercial multilatéral. L'Accord Général sur le Commerce des Services consacre parfaitement l'idée de conférer une marge de manœuvre aux pays en développement membres de l'Organisation Mondiale du Commerce en leur permettant de choisir les

secteurs qu'ils souhaitent libéraliser en fonction des impératifs de leur politique de développement.

Bien entendu, la mise en place de ces politiques de développement économique et social devrait s'inscrire dans le cadre de la bonne gouvernance.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs,

La Onzième Conférence Ministérielle de la CNUCED s'inscrit dans un contexte mondial marqué par les négociations du Cycle de Doha et les résultats de la V^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC.

Bien que cette dernière conférence (Cancun) n'ait pas permis de progresser dans le processus de libéralisation du commerce international, les Membres de l'OMC devront faire preuve de sagesse et à mettre en lumière des enseignements de cette expérience, redoubler d'efforts pour faire avancer l'Agenda de Doha.

Notre Conférence constitue aujourd'hui une occasion précieuse de contribuer aux efforts visant à faciliter les conditions d'une relance effective des négociations du Cycle de Doha.

Notre conviction est que cette relance dépend essentiellement de la capacité dont feront preuve les pays membres à conférer un contenu substantiel au concept de développement consacré comme élément fondamental de la Conférence Ministérielle de Doha.

Cela suppose bien évidemment que les Membres expriment leur confiance en la capacité de l'OMC et en particulier des négociations du Cycle de Doha à tirer vers l'avant la croissance économique mondiale plus que n'importe quelle autre voie bilatérale ou plurilatérale.

Plus concrètement, cela implique l'élimination notamment de toutes les pratiques ayant des effets de distorsion sur le commerce des produits agricoles et la mise en place d'un traitement spécial et différencié à même de renforcer l'intégration des pays en développement au système commercial multilatéral.

S'agissant des questions quelque peu controversées de Singapour, les Membres de l'OMC ne pourront tirer que des avantages d'une négociation multilatérale sur la facilitation des échanges; le commerce mondial ayant bien besoin de règles insufflant une nouvelle dynamique à la fluidité des échanges.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs,

La mondialisation peut constituer une force puissante et dynamique au service du développement. Elle n'a toutefois pas bénéficié à tous les pays, et en particulier les moins avancés parmi eux en Afrique.

C'est pourquoi nous estimons nécessaire de reconduire le Plan d'action adopté par la X^{ème} Session de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement, tenue à Bangkok en l'an 2000. Son application intégrale moyennant le renforcement de la cohérence des actions menées dans le cadre de la coopération internationale est nécessaire pour éviter les risques d'une plus grande marginalisation des pays en développement et surtout des pays les moins avancés.

Certes, cette marginalisation n'est pas un phénomène irréversible. La majorité de ces pays ont lancé des programmes de réformes économiques, au niveau tant national que régional en vue de réaliser un objectif fondamental, celui de l'éradication de la pauvreté. L'intégration à l'économie mondiale dans des conditions équitables a été retenue comme un moyen important d'atteindre cet objectif.

Ces efforts louables devraient être confortés par le soutien de la communauté internationale. A ce titre, la mise en œuvre d'une politique internationale en matière de produits de base serait la bienvenue. Elle devrait se baser sur une coopération avec les organisations compétentes pour appuyer les efforts de diversification et développer les exportations à forte valeur ajoutée qui permettent d'éviter ainsi d'être tributaires des produits de base.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs,

Nous estimons que la CNUCED doit amplifier les travaux d'analyse ainsi que les activités de coopération technique et de renforcement des capacités dans les domaines relevant de son mandat, comme la gestion de la dette, le transport et la facilitation des échanges, les technologies de l'information et la communication ou encore le commerce et les questions connexes.

Grâce à son approche tridimensionnelle, elle est à même d'aider les pays en développement à assurer une meilleure intégration à l'économie mondialisée, notamment par une participation mieux coordonnée aux négociations commerciales multilatérales afin de renforcer le système commercial multilatéral et le rendre plus prévisible, transparent et équitable. Cela ne peut être assuré sans une assistance technique adaptée aux besoins des pays en développement, ainsi qu'aux pays les moins avancés.

Dans cette optique, la CNUCED a assuré pendant plusieurs décennies en matière d'assurance, un programme d'assistance technique en faveur des pays africains qui a été interrompu en l'an 2000. Nous souhaiterions que ce programme puisse être ré institué en vue de garantir le soutien de la CNUCED au développement des marchés africains d'assurance.

Ce souhait a été vivement exprimé par les participants au séminaire régional organisé à Casablanca par la CNUCED et l'Organisation des Assurances Africaines en avril dernier. Parmi les recommandations de l'Organisation des Assurances Africaines figure également l'assistance de la CNUCED pour la mise en place d'un « Centre de suivi des études et d'analyses des risques catastrophiques » à Casablanca en tant que centre de réflexion au niveau continental.

En outre, les efforts conjoints de la CNUCED et de IIOCM pourraient être très utiles pour développer une recherche appliquée sur les problèmes liés au commerce et au développement, dans des domaines tels que l'agriculture, les services, le maintien des préférences commerciales et le commerce des produits de base.

Pour ce qui est du Système global de préférences commerciales (SGPC), cet instrument constitue une composante essentielle pour la promotion de la coopération Sud-Sud. Aussi, est-il nécessaire d'assurer les conditions optimales pour le lancement du troisième cycle de négociations à Sao Paulo, et d'accroître la portée et l'importance de ce Système. Nous comptons sur le précieux appui de la CNUCED dans la conduite de ces négociations.

Je vous remercie pour votre attention.